



Travailler en gardant le statut étudiant

Par **Hope75**, le **13/12/2014** à **11:24**

Bonjour,rrnJe vous expose mon problème. rnJe ne suis qu'en l2 droit mais j'ai réussi à avoir un poste d'assistante juridique dans un grand cabinet d'avocat en parralléle avec mes études. Et je trouve que c'est la meilleure manière d'acquérir de l'expérience et de s'insérer dans le milieu professionnel. Cependant je suis étudiante étrangère et je ne peux pas travailler plus de 964h l'année. Et comme j'ai commencé des cours à distance je me demandais si je ne pouvais pas faire de l'objet du contrat une professionnalisation . Ainsi je travaille 35 h et je garde mon statut étudiant. Est ce possible ? Je rappelle que je suis en licence droit. rnSinon y'a t'il des possibilités pour le changement de statut?rrnMerci.